

*Les subsides*

Pour chaque dollar que nous avons dépensé au cours des dix premiers mois de l'exercice en cours, nous n'avons prélevé que 64¢ d'impôt. Nous avons dû emprunter les 36c. restants. Ils prétendent que nous sommes responsables de la gestion qui a été faite entre le 4 septembre et janvier. Néanmoins, cela ne tient pas, car nous n'avons pas eu l'occasion de reprendre vraiment la situation en main. Le fait est que des programmes mis en place il y a cinq ans, dix ans ou deux ans, qui continuent à exiger des fonds, nous obligent à faire certaines dépenses. Ces programmes demeurent en place.

Prenons, par exemple, le secteur du logement. Pour financer la construction de nouveaux logements sociaux dans le cadre de la SCHL, par exemple, nous avons accordé des prêts et garanti un taux d'intérêt de 2 p. 100. Quand un immeuble résidentiel est construit et que le taux d'hypothèque est de 15 p. 100, la subvention est de 13 p. 100. Toutefois la subvention ne s'arrête pas l'année où l'immeuble est construit, elle continue l'année suivante, l'année d'après et l'année d'ensuite. Pratiquement tout le budget de la SCHL sert actuellement à payer des subventions sur des immeubles construits il y a deux ans, cinq ans, huit ans et ainsi de suite. Cette situation durera non pas un an ou deux, mais 25 ou 30 ans. Et ces dépenses font partie des obligations financières du gouvernement du Canada.

La semaine dernière, nous avons donc réuni les représentants du patronat, des syndicats, des consommateurs, des groupes sociaux et du secteur de l'éducation de tout le pays, afin qu'ils nous proposent des solutions. Dans une certaine mesure, ces groupes constituent en même temps la solution et le problème, car un grand nombre de ces personnes ont participé d'un bout à l'autre aux prises de décisions qui nous ont placés dans la situation où nous nous trouvons. On nous l'a reproché, mais comment pouvez-vous blâmer un gouvernement capable de réunir Bob White, Dennis McDermott et Louis Laberge dans la même pièce que Rowland Frazee? Cela démontre, selon moi, que nous sommes capables d'amener les Canadiens à travailler de nouveau ensemble.

Si nous parvenons un jour à résoudre les problèmes économiques de notre pays, ce sera pour cette raison. Malheureusement, ces 15 dernières années, nous avons eu un gouvernement qui dressait les gens les uns contre les autres. Il a dressé les syndicats contre le patronat, semé la zizanie au sein du patronat, dressé les provinces et les territoires les uns contre les autres, les autochtones contre les agriculteurs, les agriculteurs contre les citadins et ainsi de suite. Il faut mettre un terme à cette confrontation. Nous ne réussirons pas à bâtir le pays en luttant les uns contre les autres. Dieu sait que nous avons déjà bien assez de mal à le faire dans cette froide moitié du continent nord-américain. Mais vouloir bâtir un pays alors qu'on est profondément endetté et que l'on s'acharne les uns contre les autres est une entreprise vaine. Quand les Canadiens nous ont élus le 4 septembre, ils souhaitaient que nous mettions nos efforts en commun. Ils ne nous ont pas élus pour que nous nous croisions les bras, et encore moins pour que nous sapions la fragile relance au moyen de mesures irréflechies et mal conçues. Au sujet du financement agricole, il aurait été très facile de tenir immédiatement les promesses que nous avons faites en vertu de l'article 31 de la Loi de l'impôt sur le revenu concernant les gains en capital provenant de la vente d'une terre agricole et les obligations agricoles. Nous aurions pu le faire au

moyen d'un décret. Mais pourquoi le ferions-nous sans procéder à des consultations et sans organiser d'audiences publiques? Je rappelle aux députés que nous avons effectivement tenu des audiences publiques. Le comité des finances, du commerce et des questions économiques va présenter son rapport sur la question avant le 1<sup>er</sup> avril, avant la date que prévoit son mandat.

● (1600)

Le ministre des Finances (M. Wilson) tiendra compte de ce rapport en établissant son budget. De toute évidence, il ne peut pas établir son budget en l'absence de ce rapport. Manifestement, il ne peut pas prendre de mesures qui feront du tort à la fragile relance en cours sans connaître le point de vue des représentants de tous les secteurs de l'économie et sans comprendre de quelle façon les mesures proposées pour un secteur donné se répercuteront sur un autre secteur de l'activité économique.

Dire que c'est quelque chose de terrible que d'avoir à attendre à la semaine du 20 mai est un peu naïf et un peu ridicule. Nous pourrions aller de l'avant et faire tout ce que nous avions dit que nous ferions sans la moindre consultation, mais alors on nous reprocherait notre manque de consultation. Nous avons consulté et nous continuerons de le faire. Un million et demi de Canadiens sont sans travail. Il y a aujourd'hui moins de Canadiens en chômage qu'il y en avait au moment des élections. Il y en aura de moins en moins avec le temps. Il faut du temps pour que le monde des affaires reprenne confiance et que se dessine une nouvelle attitude favorisant la création d'emplois. Cela ne se fait pas du jour au lendemain.

Nous avons proposé de relâcher les contrôles sur l'investissement étranger, mais cela ne veut pas dire que les investisseurs vont envahir le Canada pour investir dans nos ressources. Ce n'est pas parce que nous avons modifié la loi que de nouveaux emplois et des possibilités d'emploi vont soudain surgir. Toutefois, la modification apportée à la loi constitue un effort valable pour encourager les gens à venir investir au Canada.

On dit que nous n'avons rien fait pour la petite entreprise. Nous nous sommes attaqués à la Loi sur les prêts aux petites entreprises afin de la rendre plus logique et d'en rendre les banques davantage responsables. Cette initiative donnera aux petites entreprises accès à davantage de capitaux.

Rome ne s'est pas bâtie en un jour, monsieur le Président. Notre déficit de 35 milliards de dollars et le débit des comptes nationaux de 190 milliards de dollars ne se sont pas accumulés du jour au lendemain. Ces problèmes n'ont pas surgi tout d'un coup et ils ne s'évanouiront pas seulement parce que nous le voulons bien. Sous un gouvernement après l'autre, nous avons dans le passé pris l'habitude d'offrir un tas de services gouvernementaux. Toutefois, nous n'avons pas les moyens qu'il faut pour ce faire. Dans nos circonscriptions, nous avons pris la mauvaise habitude de demander de l'argent au gouvernement.

L'autre jour, la société Domtar est venue demander 100 millions de dollars au gouvernement fédéral. Dans les camps libéral et néo-démocrate, députés après députés ont pris la parole pour exiger du gouvernement qu'il donne 100 millions de dollars à la société Domtar. Voilà comment on accumule une énorme dette nationale. Un tailleur ne peut vous faire un costume qu'avec le tissu dont il dispose. Nous avons essayé de